*pas toucher à l'*AUTEL, *la spirituelle ne doit pas toucher au* TRÔNE. (Fléch.) *Le* TRÔNE *et l'*AUTEL *n'ont pas été toujours en parfait accord.* (L. Plée.)

Tout le pouvoir du *trône* est fondé sur l'*autel*.
M.-J. Chénier.

Qui brisa les *autels* sait renverser les *trônes*.
Lemercier.

Mettons le *trône* sur l'*autel*,
Et l'*autel* sur le *trône*. Béranger.

Les troupeaux chassent le pasteur,
Les *trônes* tombent, l'*autel* croule.
V. Hugo.

Irai-je. . . . .
Aux lois d'un tribunal profane
Pliant la loi de l'immortel,
Par une éloquence anglicane
Saper et le *trône* et l'*autel* ? Gresset.

‖ Ces deux mots, *trône* et *autel*, ont entre eux une grande corrélation. C'étaient les deux pivots de l'autorité dans l'ancien monde, au moyen âge, et même encore chez les modernes. L'un et l'autre représentent le pouvoir, la puissance, la domination; leur devise est *obéissance passive*. De là cette tendance des auteurs à les associer dans la pensée. Toutefois, il ne faudrait pas en conclure qu'il n'y a pas eu, à certaines époques, antagonisme; l'histoire, au contraire, est remplie de faits de cette nature, surtout dans nos temps modernes, où le principe de l'élection, manifestation de la souveraineté du peuple, tend à se substituer à l'hérédité, à la légitimité. Cette alliance est naturelle, puisque le droit divin est le fondement sur lequel reposent les deux principes.

— Fig. Symbole de sacrifice, d'immolation, quand on parle de détruire ou de négliger une chose pour une autre qu'on lui préfère : *Il faut savoir sacrifier ses ressentiments sur l'*AUTEL *de la patrie. On ne peut pas sacrifier trop de libertés civiles sur l'*AUTEL *de la pudeur politique.* (Léon Duval.) *La patrie est un dieu jaloux qui ne veut pas qu'on sacrifie sur son* AUTEL *à des dieux étrangers.* (Dupin.) *Si l'innocence et la pudeur sont encore recherchées, ce n'est que pour être immolées sans pitié sur l'*AUTEL *du libertinage.* (S. Dubay.) *Jeune, il avait préparé son âme aux grandes choses, en l'immolant sur l'*AUTEL *des passions.* (Sénanc.) ‖ Symbole de gloire, d'honneur, de déification hyperbolique : *Dresser, élever des* AUTELS *à quelqu'un. Mériter des* AUTELS. *Nous sommes trois, Diderot, d'Alembert et moi, qui vous dressons des* AUTELS. (Volt.) *Désormais, on n'élèvera des* AUTELS *qu'à la vertu.* (Chateaub.) *Lord Byron aura plus longtemps des* AUTELS *en France qu'en Angleterre.* (Chateaub.) *La Grèce et Rome eussent élevé des* AUTELS *à Montesquieu.* (Bonnin.) *Quoi! l'on refuse un tombeau à un homme à qui la Grèce aurait dressé des* AUTELS ! (La Veuve de Molière.)

A leur gloire en cent lieux on dressa des *autels*.
Boileau.

Le tombeau d'un grand homme est son premier *autel*.
Colardeau.

L'œuvre de la pensée a partout des *autels*.
Soumet.

Eux-même, avec candeur se disant immortels,
De leurs mains tour à tour se dressent des *autels*.
Gilbert.

L'échafaud n'est honteux que pour le criminel;
Quand l'innocent y monte, il devient un *autel*.
Fréville.

Dieu, suprême clarté, luit pour tous les mortels;
Son cœur est l'univers, nos cœurs sont ses *autels*.
Mollevaut.

L'apologue est un don qui vient des immortels,
Ou si c'est un présent des hommes,
Quiconque nous l'a fait mérite des *autels*.
La Fontaine.

Sans doute, je le sais, l'apparence l'accable,
Mais plus d'un innocent que l'on crut criminel
N'a-t-il pas transformé l'échafaud en *autel* ?
Alex. Dumas.

Hélas! tel est souvent le destin des mortels
Qui consacrent leurs jours au bonheur de la terre :
Vivants, on les délaisse au sein de la misère;
Morts, on leur dresse des *autels*.
Demoustier.

Parmi les illustres mortels,
Quelquefois ceux que l'on encense
Ne sont que de grands criminels
A qui notre seule ignorance
Au lieu de châtiment décerne des *autels*.
Sallentin.

‖ Symbole, objet de vénération, d'amour qui ressemble à l'idolâtrie : *L'espérance est une divinité qui n'a ni temples ni* AUTELS *que dans nos cœurs.* (Fén.) *Le culte de la beauté a des* AUTELS *indestructibles dans le cœur des femmes.* (Mme de Saussure.) *Alors il alla s'agenouiller pieusement devant les débris de ce lit dont la mort avait fait pour lui un* AUTEL. (Alex. Dum.) *Les genoux de notre mère avaient été longtemps notre* AUTEL *familier.* (Lamart.)

La flatteuse espérance, au front toujours serein,
A l'*autel* de l'Amour la conduit par la main.
Voltaire.

Ils n'ont point de faveur qu'ils n'aillent divulguer,
Et leur langue indiscrète, en qui l'on se confie,
Déshonore l'*autel* où leur cœur sacrifie.
Molière.

— Pris dans le sens chrétien, le mot *autel* entre dans plusieurs locutions qui toutes font allusion aux sacrements qui se confèrent auprès de l'autel ‖ *Ministre des autels*, Prêtre du culte chrétien : *Les* MINISTRES *des autels sont déplacés dans le monde.* ‖ *Le sacrifice de l'autel, le saint sacrifice de l'autel*, La messe. ‖ *Le saint sacrement de l'autel*, L'eucharistie. ‖ *Conduire, suivre une personne à l'autel*, L'épouser : *Il attend sa petite-fille, qu'il veut bénir avant qu'elle vous* SUIVE A L'AUTEL. (Alex. Dumas.) ‖ *Traîner une jeune fille à l'autel*, L'épouser par force ou la contraindre à prendre le voile, allusion aux victimes que l'on entraînait à l'autel pour les égorger : *On ne les* TRAÎNE *pas comme des victimes infortunées* A L'AUTEL ; *mais on leur rend la retraite souhaitable par les traitements injustes qu'elles ont à essuyer près de nous.* (Mass.) ‖ *S'approcher de l'autel, s'approcher des autels*, Aller communier.

— Loc. prov. *Ami jusqu'aux autels*, Ami à tout faire, excepté ce qui est contraire à la religion. Selon quelques historiens, c'est la réponse que fit François Ier à Henri VIII d'Angleterre, lorsque celui-ci le pressa de se séparer du saint-siége. ‖ *Etre paré comme l'autel de la Vierge*, Etre extrêmement paré, être en grande toilette. ‖ *Elever autel contre autel*, Elever un schisme dans l'Eglise, et, par ext., lutter de crédit, de puissance avec quelqu'un, former une entreprise rivale d'une autre : *L'Angleterre n'aime pas le pape; depuis qu'elle a rompu avec Rome, elle a la prétention d'*ÉLEVER AUTEL CONTRE AUTEL, *et de dépouiller le pape de sa souveraineté.* (Journ.) *Si l'université veut justifier son nom, il faut qu'elle prenne un parti dans ce sens, sinon elle verra se dresser vis-à-vis d'elle une université industrielle : ce sera* AUTEL CONTRE AUTEL. (Proudh.) *Elle résolut d'*ÉLEVER AUTEL CONTRE AUTEL *en recevant chez elle les mercredis.* (Balz.) ‖ Saint-Simon a dit *faire autel contre autel : Harcourt saisit l'occasion de débaucher au duc de Beauvilliers son pupille, ou de* FAIRE *au moins* AUTEL CONTRE AUTEL. (St-Sim.) ‖ *Il prendrait sur l'autel, sur le maître-autel*, Se dit pour caractériser un homme avide du bien d'autrui, qui prend effrontément tout ce qu'il peut et partout où il peut. C'est une imitation du proverbe latin *edere de patella.* ‖ *Qui sert à l'autel doit vivre de l'autel*, ou *Il faut, il est juste que le prêtre vive de l'autel*, Il est juste que le prêtre vive des revenus de l'église, et, par ext., que chacun vive de sa profession; ne se dit alors qu'en parlant des professions libérales : *Ce médecin, cet avocat se fait largement rétribuer; mais ne* FAUT-IL *pas* QUE LE PRÊTRE VIVE DE L'AUTEL ? IL FAUT QUE LE PRÊTRE VIVE DE L'AUTEL *pour servir à l'autel, et non pas qu'il serve à l'autel pour* VIVRE DE L'AUTEL. (Guzman d'Alfarache.) *L'Eglise permet aux prêtres de recevoir de l'argent pour leurs messes, parce qu'*IL EST *bien* JUSTE QUE CEUX QUI SERVENT A L'AUTEL VIVENT DE L'AUTEL. (Pasc.) ‖ Ce proverbe vient de ce que, autrefois, *autel* signifiait collectiv. les revenus casuels d'une église.

— Liturg. Chez les païens : *Autels sanglants*, Autels sur lesquels on répandait le sang des victimes. ‖ *Autels non sanglants*, Autels sur lesquels on déposait seulement des offrandes qui n'étaient pas de nature à être immolées. ‖ *Autel funéraire*, Celui qui était érigé sur la tombe des morts. ‖ *Autel temporaire*, Celui qui était érigé pour une circonstance particulière. ‖ *Autel votif*, Celui qu'on vouait particulièrement à quelque divinité, en mémoire d'un bienfait reçu. L'Eglise a emprunté à cette dénomination ses *messes votives*. ‖ Chez les juifs : *Autel des sacrifices* ou *des holocaustes*, Celui sur lequel on immolait les victimes qu'on offrait à Dieu. ‖ *Autel des parfums*, Table de bois, couverte de lames d'or, sur laquelle, tous les matins et tous les soirs, le prêtre désigné par le sort pour cet office offrait un parfum d'une composition particulière. ‖ *Autel des pains de proposition*, Celui sur lequel on mettait, le jour du sabbat, les douze pains de ce nom, avec de l'encens et du sel. ‖ *Autels privés*, Autels qui étaient en dehors du temple.

— Chez les catholiques, *Maître-autel*, Le grand autel d'une église, c'est-à-dire celui qui est placé dans le chœur et en face de la nef principale : *La première messe se dit ordinairement au* MAÎTRE-AUTEL. *Le* MAÎTRE-AUTEL *est toujours isolé; sa forme doit être grande et sa décoration simple.* (Champ.-Figeac.) *Un évêque était en tournée épiscopale chez un bon curé de campagne; celui-ci lui faisait admirer les beautés de son église : « Que pensez-vous, monseigneur, de mon* MAÎTRE D'AUTEL ? — *Votre* MAÎTRE-AUTEL *est beau, reprit finement l'évêque; quant à votre* MAÎTRE D'HÔTEL, *c'est à table que nous jugerons de son talent. »* ‖ *Autel privilégié*, Autel où il est permis de dire la messe des morts, le jour où, d'après la rubrique, on ne peut la célébrer aux autres autels. Le pape y a ajouté une indulgence plénière, applicable au défunt pour lequel on y célébrera la messe, ou tous les jours, ou certains jours seulement. ‖ *Autel portatif*, Pierre plate, consacrée par les prières de l'Eglise pour célébrer la messe hors de l'église : *Dans ses expéditions contre les Perses, Constantin avait avec lui un* AUTEL PORTATIF. (L. de Laborde.) ‖ *Table d'autel*, La partie supérieure de l'autel, celle sur laquelle on dit la messe. ‖ *Pierre d'autel*, Pierre carrée, bénie par l'évêque, et que l'on enchâsse au milieu de la table d'autel pour que le prêtre consacre dessus. ‖ *Nappe d'autel*, Linge ordinairement entouré d'une garniture de mousseline brodée ou de dentelle, dont on recouvre l'autel. ‖ *Couvertures d'autel*, Dans la primitive Eglise, étoffes de laine, de lin et de soie, avec broderies d'argent et d'or entremêlées de pierreries. ‖ *Autel de la prothèse*, Petit autel sur lequel les chrétiens grecs bénissent le pain avant de le porter au grand autel. C'est à peu près ce que les catholiques appellent *crédence*. On dit plus souvent TABLE DE LA PROTHÈSE.

— Hist. *Autel de Lyon*, Autel dédié à Auguste dans le temple que firent ériger en l'honneur de ce prince soixante peuplades gauloises, et qui, dans la suite, devint le théâtre des exercices littéraires institués à Lyon par Caligula.

— Franc-maçonn. Table, le plus souvent de forme triangulaire, derrière laquelle le président s'assied sur un fauteuil doré surmonté souvent d'une sorte de dais, mais toujours d'un transparent où l'on remarque le triangle renfermant un œil, destiné à figurer Jéhovah.

— Droit féod. *Rachat de l'autel*, Droit que les évêques prélevaient sur les religieux ou des laïques qui jouissaient des dîmes, à chaque changement des vicaires qui desservaient les églises.

— Astr. Constellation de l'hémisphère austral, située au-dessous de la queue du Scorpion, et dont la principale étoile est de troisième grandeur. Les anciens lui donnaient plusieurs noms : *Altare, Thymele, Vesta, Pharus, Sacrarium*, etc. Elle leur rappelait l'*autel* que les dieux, dans leur guerre contre les Titans, avaient fait construire par Vulcain pour recevoir leur serment d'alliance.

— Anc. chir. *Petit autel*, Espèce de bandage, qui, quand il était achevé, représentait les coins d'un autel.

— Techn. Tablette sur laquelle le bouchoir pose quand le four est ouvert. Elle est souvent formée d'une plaque de fonte soutenue par des traverses de fer, et l'on y pratique une ouverture circulaire pour faire tomber la braise dans l'étouffoir. ‖ Partie d'un four à réverbère qui sépare la sole de la chauffe, et qui a pour objet d'empêcher le contact immédiat du combustible ou de la fumée avec le métal. ‖ Dans les machines à vapeur, élévation en briques en forme de marche, haute de 10 à 12 centimètres, que l'on pratique au fond du foyer afin de retenir le combustible sur la grille et d'empêcher que des fragments embrasés soient entraînés dans les carneaux, soit par le courant rapide de la flamme, soit par toute autre cause. Le foyer des locomotives n'a point d'*autel*, mais on y supplée en laissant une certaine hauteur entre la partie supérieure du combustible et la plus basse rangée de tubes.

— V. lang. Atre, foyer. Ce sens est l'origine des trois acceptions précédentes.

— **Homonyme.** Hôtel.

— **Epithètes.** Auguste, révéré, consacré, sacré, saint, divin, paré, superbe, magnifique, riche, artistique, admirable, fumant, odorant, parfumé, embrasé, profane, profané, souillé, sanglant, ensanglanté, vil, horrible, odieux, détesté, maudit, infâme, funeste, fatal, élevé, relevé, restauré, fréquenté, abattu, renversé, détruit, brisé, désert, déserté.

— **Encycl.** C'était sur des tertres de gazon ou sur de simples pierres que les premiers hommes déposaient les offrandes qu'ils croyaient devoir présenter à Dieu en signe de reconnaissance. Ainsi, Abel offrait les premiers-nés de son troupeau; Caïn, les prémices de ses fruits. Lorsque les poëtes de l'antiquité veulent peindre la simplicité des premiers âges, ils parlent des *autels* de gazon (*gramineæ aræ*, Virg., *Enéide*) sur lesquels on faisait les sacrifices. Les pierres remplacèrent le gazon; on se contenta d'abord de blocs informes, tantôt isolés, tantôt groupés irrégulièrement. Puis on employa le marbre, les pierres précieuses, les bois fins, les métaux, auxquels on donna des formes qui varièrent suivant les époques et les pays.

— *Autels judaïques.* La pierre du serment, élevée par Abraham dans le champ de sépulture destiné à sa famille; les pierres que Jacob, après avoir passé le gué de Jaboc, entassa pour rappeler à ses enfants la miséricorde du Seigneur; les douze pierres que Josué fit enlever du lit du Jourdain et dresser sur le rivage, en souvenir de ce que les Hébreux avaient passé le fleuve à pied sec, étaient des monuments commémoratifs que quelques auteurs ont confondus à tort avec les *autels*. Dans le *Deutéronome* (XVI, 21, 22), Moïse recommande aux Israélites de ne pas imiter les Chananéens dans la construction de leur *autel*. De quelle nature était cet *autel* à construire? Suivant l'ordre même de Moïse (*Deut.*, XXVII, 2 à 8), il devait être entièrement composé de pierres brutes et non souillées par le contact du fer; sur les blocs revêtus d'un enduit, devaient être écrites toutes les prescriptions de la loi divine. Josué éleva cet *autel* sur le mont Ebal, d'autres disent sur le mont Garizim. M. de Saulcy, qui a exploré le sommet de cette dernière montagne, y a découvert une plate-forte composée de dix blocs irréguliers et qui ne sont que de véritables masses de roc non taillées; les Samaritains continuent de brûler sur cette plate-forme, qu'ils nomment le lieu de l'holocauste (*El-Haragah*), les victimes qu'ils immolent à une centaine de pas de là, lors de leurs solennités annuelles. Il est probable que douze pierres formaient primitivement cet *autel*, mais, après le schisme des dix tribus, on aura enlevé deux blocs. Le temple de Salomon renfermait deux *autels*. L'un, en bois de cèdre, recouvert de lames d'or, était placé dans le Saint des Saints, devant l'arche d'alliance; il servait à brûler les parfums. L'autre était d'airain et avait été fondu par Houram; il était destiné aux holocaustes et s'élevait dans le parvis du temple, en face de l'entrée; il avait 20 coudées (10^{m} 50) de longueur, 20 coudées de largeur et 10 coudées de hauteur. On montait à cet *autel* par des degrés dirigés vers l'orient.

— *Autels égyptiens.* Pausanias rapporte que l'*autel* de Diane, à Elis, ressemblait aux *autels* égyptiens, en ce qu'il allait en s'élargissant de la table supérieure jusqu'à la base. Ces *autels* ont, en effet, la forme d'un cône tronqué, d'environ 1^{m} 35 de hauteur; cette partie conique repose sur une base semblable qui s'élève en diminuant de largeur. Au centre de la table supérieure est ordinairement pratiquée une espèce de cuvette ou de réservoir ayant plus ou moins de profondeur; cette cuvette était destinée à recevoir le sang ou les cendres de la victime. Il y a des *autels* égyptiens en granit et en basalte vert. Le Louvre en possède un de cette dernière matière, qui est du plus beau poli. Au musée Britannique, on remarque un *autel* en granit (n° 135), provenant du temple de Bérénice; un *autel* sépulcral (n° 94), qui, suivant une inscription hiéroglyphique, a été dédié à Osiris, par Amasis II, roi de la 26e dynastie; divers *autels* (n°s 414 à 424, 553, 554, 590, 591, 592) ayant servi aux libations et ornés de figures représentant des vases remplis d'eau ou de vin, des corbeilles de pain, des fleurs de lotus, des raisins, des oignons, des quartiers de viande, des oies, etc. Des inscriptions indiquent les noms des divinités auxquelles ces *autels* sont dédiés et ceux des personnages qui en ont fait la dédicace.

— *Autels assyriens.* Les *autels* assyriens offrent quelque analogie avec les *autels* égyptiens; mais, en général, ils ont des formes légères et plus gracieuses. Celui qu'on voit au musée du Louvre (n° 14) se compose d'une tablette circulaire que supporte une base triangulaire formant trépied; les branches de ce trépied sont reliées par des barres horizontales et sont montées sur des griffes de lion.

— *Autels grecs.* A l'origine, les Grecs sacrifiaient aux dieux du ciel sur le sommet des montagnes, aux divinités terrestres dans les vallées, aux divinités infernales dans des fosses creusées à main d'homme, aux nymphes dans des grottes obscures. Dans les deux premiers cas, ils se bornaient quelquefois à déposer leurs offrandes sur le gazon; c'est ce qu'Hésychius nomme des offrandes sans *autel* (*thusiai apobômoi*). D'autres fois, ils élevaient un tertre sous un arbre consacré à la divinité qu'ils voulaient honorer. Par la suite, il y eut des *autels* de deux sortes : les uns très-hauts (*bômoi*), consacrés aux divinités supérieures, comme celui de Jupiter Olympien, qui avait 22 pieds grecs (6^{m} 78) de hauteur; les autres peu élevés (*escharai*), consacrés aux divinités inférieures. Les *autels* étaient distingués en deux espèces, relativement à leur usage : les uns, sur lesquels on n'immolait ni ne brûlait de victimes, étaient appelés *autels* « non ensanglantés » (*anaïmactoi*) ou « sans feu » (*apuroi*); les autres, sur lesquels on consumait les victimes, étaient qualifiés de « brûlants » (*empuroi*). Il y avait, à Délos, un *autel* de la première espèce, dédié à Apollon; on n'y offrait que du blé, de l'orge, des gâteaux. Cécrops avait fait élever aussi, en l'honneur de Jupiter Très-Haut (*Upatos*), un *autel* sur lequel on ne pouvait offrir que des gâteaux de fleur de farine (*pelanoi*). Tacite parle d'un *autel* dédié à Vénus Paphienne, sur lequel on n'immolait pas de victimes; mais on y faisait brûler des parfums (*solis precibus et igne puro adorabant*) : c'était là une troisième espèce d'*autels* que l'on désignait particulièrement sous le nom d'*autels* à parfums (*thusiastérion*). On élevait des *autels* tantôt dans un bois sacré, au pied de la statue de la divinité à laquelle il était dédié, tantôt sur les degrés ou sous les portiques des temples, tantôt dans les rues d'une ville, tantôt sur le seuil ou dans l'intérieur même des maisons, devant l'image des dieux lares et des pénates. Les *autels* étaient considérés comme des monuments inviolables : ils servaient de refuge aux malheureux, aux esclaves maltraités, aux suppliants, qui s'asseyaient sur les degrés et gardaient un profond silence. C'est ainsi qu'Homère nous montre Ulysse s'asseyant auprès des lares du roi Alcinoüs, dont il venait implorer la protection. Ceux qui prêtaient un serment solennel touchaient les *autels* en prenant les dieux à témoin. C'était encore au pied des *autels* que se célébraient les noces et que les amis se juraient fidélité. Il y avait de petits *autels* portatifs que l'on emportait en voyage. Dans les camps, on dressait les *autels* devant la tente du général en chef, de telle façon que le sacrificateur fût tourné du côté de l'orient, et, si la chose était impossible, vers un fleuve ou vers un chemin. On élevait souvent des *autels* sur les frontières d'un pays, dans le but de rendre ces frontières sacrées et inviolables. Au retour de son expédition des Indes, Alexandre, voulant imiter Hercule et Bacchus, disent Strabon et Quinte-Curce, fit construire douze *autels* avec des pierres taillées, pour perpétuer le souvenir de ses conquêtes. A son départ d'Europe, il avait également consacré des *autels* en l'honneur de Jupiter, de Minerve et d'Hercule, et, à l'entrée de l'Asie, il avait fait ériger douze *autels* consacrés aux douze grands dieux. Les simples particuliers élevaient des *autels* pour obtenir des dieux des bienfaits personnels ou pour les remercier de faveurs que l'on avait obtenues non-seulement pour soi-même, mais pour ses parents, ses amis, ses patrons. C'est ainsi que Démosthène, après son rappel, dédia, à Athènes, un *autel* à Jupiter Libérateur. Le même usage se conserva à Rome : Domitien éleva, sur le Capitole, un *autel* et un petit temple en l'honneur de la même divinité, par reconnaissance de ce qu'il avait échappé aux fureurs des soldats de Vitellius. On lit dans Ménandre que les courtisanes de la Grèce avaient, dans un endroit retiré de leur maison, un *autel* dédié à Vénus, sur lequel elles sacrifiaient tous les jours à leur divinité protectrice. On consacrait encore des *autels* aux dieux Mânes et aux morts; quelquefois, les sacrifices se faisaient sur les tombeaux mêmes de ceux qu'on voulait honorer (*Mém. Acad. des insc.*, t. I, p. 376). Enfin, on donnait le nom d'*autels tauroboliques* à ceux sur lesquels on offrait, en l'honneur de Cybèle, le sacrifice expiatoire appelé *taurobole*. (V. ce mot.)

La forme des *autels* et la matière dont ils étaient faits variaient à l'infini. Pausanias dit avoir vu dans le stade d'Olympie un *autel* d'une très-haute antiquité, consacré à Hippodamie, et qui était construit en pierres brutes. L'*autel* de Jupiter Olympien, dont nous avons parlé plus haut, et celui d'Apollon Spodios, à Thèbes, étaient entièrement formés avec les cendres des victimes brûlées en l'honneur de ces divinités. Il y avait à Délos un *autel* que l'on plaçait au nombre des sept merveilles du monde, et qui, suivant la légende, avait été fait par Apollon avec les cornes des chevreuils tués par Diane sur le mont Cinthius. Plutarque rapporte qu'il vit cet *autel*, et qu'il admira l'habileté avec laquelle les cornes avaient été solidement entrelacées sans le secours d'aucun corps étranger. Eustathe place cet *autel* à Ephèse. Il est souvent question dans les auteurs de l'antiquité de cornes servant à décorer les *autels*; par la suite, on substitua aux véritables cornes des ornements qui en affectaient la forme, ou qui représentaient même des têtes entières de chèvres (*ægicrânes*), de bœufs (*bucrânes*), ou d'autres victimes. On imita également, au moyen de la sculpture, les branches de feuillages, les guirlandes de fleurs, les bandelettes de laine, dont il était d'usage de parer les *autels* pendant les solennités religieuses. Des fruits, des patères, des vases, des personnages mythologiques, sculptés en bas-relief, complétaient cette décoration. Souvent, à défaut d'inscription, ces ornements servaient à désigner le dieu auquel les *autels* étaient consacrés. Les *autels* étaient ordinairement carrés ou ronds, quelquefois, mais rarement, triangulaires. Au centre de la table supérieure était une cavité où l'on allumait le feu destiné à brûler l'offrande, et sur le côté se trouvait un orifice par lequel s'échappaient les libations ou le sang des victimes. Cette ouverture latérale, dont presque tous les *autels* de l'antiquité sont munis, permet de les distinguer des cippes funéraires avec lesquels beaucoup d'archéologues les ont confondus. Quant aux piédestaux de statues que l'on a pris quelquefois aussi pour des *autels*, dont ils se rapprochent par la forme et par les inscriptions votives dont leurs faces sont couvertes, ils se font reconnaître par l'absence des mêmes ouvertures et par des restes de soudure de la statue qu'ils portaient.

Le Louvre possède un magnifique *autel* triangulaire en marbre pentélique, connu sous le nom d'*Autel des douze dieux :* ce monument, qui a été découvert à Gabies, et qui a fait partie de la collection Borghèse, se place, par sa forme et par le style des figures dont il est orné, parmi les plus anciennes productions de l'art grec. Il repose sur des pieds de lion. Les bas-reliefs qui le décorent offrent vingt et une divinités : douze grands dieux (Jupiter, Junon, Neptune, Cérès, Mars, Vénus, Mercure, Vesta, Apollon, Diane, Vulcain et Minerve), et neuf déités d'un ordre inférieur (les Grâces, les Parques et les Heures). Ces figures se distinguent par la grande simplicité des poses, la grâce naïve et la pureté des contours; les draperies sont à petits plis symétriques; les coiffures sont formées de longues tresses dont les unes sont relevées derrière la tête, les autres retombent sur les épaules. M. de Clarac pense que ce monument appartient aux derniers temps de l'école d'Egine. On voit au même musée un autre *autel* offrant les douze grands dieux disposés d'une façon différente, et, de plus, l'Amour placé entre Mars et Vénus; cet *autel*, que M. de Clarac croit avoir eu une destination astrologique, est peut-être unique par sa forme : c'est un épais plateau circulaire qui a pu servir à des libations ou à recevoir des offrandes plutôt que le sang des victimes. Citons encore, au Louvre : un grand *autel* de Diane-Lucifera, remarquable par la profusion des ornements et l'élégance de ses bas-reliefs, qui sont du beau temps de la sculpture grecque; deux *autels* cylindriques, trouvés à Délos, ornés de guirlandes, de pampres, de grappes de raisins, de bucrânes, attributs de Bacchus. Au musée Britannique, dans l'*Elgin Saloon*, on remarque deux beaux *autels* circulaires (n°s 179 et 187**) décorés de bucrânes et de festons, et provenant de l'île de Délos.

— *Autels romains.* On peut appliquer aux *autels* romains, en général, ce que nous venons de dire des *autels* grecs : à défaut de renseignements précis sur la provenance du monument, la langue dans laquelle l'inscription est écrite permet seule de reconnaître si ce monument est d'origine grecque ou romaine. L'*autel* le plus ancien et le plus révéré de Rome était l'*Autel Maxime* (ara Maxima), situé près du Forum Boarium (marché aux bœufs) : il était consacré à Hercule, qui l'avait construit lui-même, si l'on en croit Virgile et Ovide, après qu'il eut tué Cacus. Servius dit que l'*Autel Maxime* existait encore de son temps, et qu'il était fort grand; sa forme était d'une grande simplicité, comme l'indique le revers d'un denier d'Antius Restio, qui, à l'époque d'Auguste, était chargé des sacrifices à faire sur cet *autel* (*Thesaurus Morellianus*). Macrobe nous apprend que le sacrificateur devait avoir, contre l'usage ordinaire, la tête découverte, afin qu'aucun mortel ne ressemblât à la divinité du lieu, qui était représentée la tête couverte d'une draperie. C'était au pied de l'*Autel Maxime* que l'on faisait les serments les plus solennels, que l'on jurait les traités; les superstitieux et les ambitieux y offraient la dîme de leurs biens à Hercule, parce que ce dieu, disait-on, y avait sacrifié la dixième partie de ses bœufs, et avait promis une vie heureuse à ceux qui imiteraient sa générosité. Sylla, Lucullus, M. Crassus devinrent immensément riches après avoir fait ce sacrifice. Hercule avait défendu aux femmes d'approcher de l'*Autel Maxime* et de toucher aux offrandes qu'on y avait déposées. Il fit cette défense, dit Aulu-Gelle, pour se venger de ce qu'une femme, occupée à faire un sacrifice à la Bonne Déesse, lui avait refusé à boire, sous le prétexte que les hommes ne pouvaient rien toucher de ce que les femmes avaient préparé ou apporté pour une pareille cérémonie. Les lois de Numa interdisaient aux concubines de toucher les *autels* publics, parce qu'elles les auraient souillés : lorsqu'un pareil sacrilége avait été commis, la concubine devait le réparer en laissant tomber sa chevelure sur ses épaules et en immolant un agneau : pendant le sacrifice, le prêtre, tourné vers l'orient, répétait trois fois à haute voix une prière consacrée. A Rome, comme en Grèce, les courtisanes élevaient des *autels* à Vénus-Meretrix : il est question, dans le *Curculio* de Plaute, d'un *autel* semblable placé devant la porte d'une entremetteuse. De nombreux *autels* s'élevaient dans les rues, près des murs des maisons, devant une image des Lares-Viales. L'*autel* des dieux Pénates était ordinairement situé dans l'atrium, au bord de l'impluvium. Dans les grands temples, il y avait ordinairement trois *autels :* le premier, sur lequel on brûlait des parfums, d'où son nom d'*ara thuricrema*, s'élevait dans le sanctuaire, au pied de la statue du dieu; le deuxième, sur lequel on déposait les vases sacrés et les offrandes, s'appelait *anclabris;* le troisième, placé à l'entrée du temple, servait aux holocaustes. D'autres *autels* s'élevaient sous les portiques. On donnait en général le nom d'*ara* à tout *autel*, grand ou petit; mais ce nom s'appliquait plus particulièrement aux *autels* des divinités inférieures, par opposition à celui d'*altare* (*alta ara*, autel élevé) que l'on donnait à ceux des grand dieux. L'usage des *autels votifs* qu'un particulier élevait pour remercier les dieux d'une grâce obtenue, et sur lesquels on ne faisait ni sacrifices, ni libations, ni offrandes, était très-répandu à Rome. On donnait fréquemment aussi la forme d'*autels* aux tombeaux des personnes, même non divinisées : la formule DIIS MANIBUS ou D. M. que l'on gravait sur les monuments de ce genre, les plaçait sous l'invocation des dieux Mânes. Le plus ancien *autel* sépulcral de Rome était celui que Romulus avait élevé sur la sépulture d'Acca Laurentia, sa nourrice; il était situé dans le Vélabre, près de la voie Neuve.

Parmi les nombreux *autels* romains que renferme le musée du Vatican, nous citerons les suivants : un *autel* carré de Diane-Lucifera, trouvé près du tombeau de Néron, sur la voie Flaminia; trois des faces offrent les attributs de la déesse sculptés en bas-relief; la quatrième porte une dédicace par Aulus Emilius Priscus; un magnifique *autel* carré, provenant du jardin Aldobrandini, et très-intéressant par les figures dont il est orné : Apollon et Diane, Mars et Mercure, la Fortune et l'Espérance, Hercule-Rustique et Sylvain; un *autel* en forme de tronc d'arbre, découvert à Ostie; il est entouré d'un cep de vigne, et dans le bas-relief est pratiquée une sorte de niche, où est couché le tigre consacré à Bacchus; un *autel* en forme de massue, avec les attributs d'Hercule : le sanglier d'Erymanthe, la biche aux pieds d'airain, la peau du lion de Némée, l'arc, le carquois, etc.; un *autel* hexagonal, orné d'enfants soutenant des guirlandes; un *autel* en forme de trépied, orné des attributs d'Apollon et de Diane, provenant de l'église de Santa-Maria della Stella, d'Albano; un petit *autel* dédié à Sylvain enfant, par Caius Petronius Secundinus, et orné de têtes de bélier, de guirlandes et de la figure de la Gorgone; un *autel* consacré au Soleil, par Q. Octavius Daphnicus, négociant en vins; ce petit monument, trouvé à Ostie, est orné de la figure du Soleil; deux *autels* ronds, ornés de figures de dieux égyptiens, et provenant de la villa Mattei; un bel *autel*, en marbre de Luna, découvert sur la voie Appienne, consacré à Lucius Volusius Saturninus, et orné d'un bas-relief représentant un personnage consulaire assis sur une chaise curule; un *autel* carré, trouvé sur le mont Célius; l'une des faces porte une dédicace par Tiberius Claudius Faventinus; sur les autres sont sculptés en bas-relief : Vulcain surprenant Vénus et Mars, le Jugement de Pâris, le Combat de Ménélas et d'Euphorbe, Hector attaché au char d'Achille, Mars et Rhea Sylvia, la Naissance de Romulus et de Rémus, l'Exposition des deux enfants sur le Tibre, la Louve, etc.; enfin, le superbe *autel* quadrangulaire connu sous le nom d'*Autel des Lares d'Auguste*, monument d'un excellent style, mais dont les sculptures sont, malheureusement, très-détériorées sur la face principale; une Victoire, debout entre deux lauriers, tient un bouclier sur lequel on lit cette inscription : SENATUS. POPULUSQUE. ROMANUS. IMPERATORI. DIVI. F. AUGUSTO. PONTIF. MAXIM. IMP. COS. TRIB. POTESTAT; une des faces latérales représente le *lararium* (lieu consacré aux Lares domestiques), avec les ustensiles sacrés, la trompette augurale, la patère, le *præfericulum* (vase de métal très-large), un *autel* couvert d'offrandes, et, à côté, Auguste, accompagné de sa femme Livie, et de sa sœur Octavie, et recevant les dieux Lares des mains de sa mère Accia; sur la troisième face, on voit les ancêtres de la famille : Julia, Enée, Latinus; la quatrième représente l'apothéose d'Auguste : l'empereur, un sceptre à la main, est monté sur un quadrige traîné par des chevaux ailés, qu'il dirige vers l'empyrée où l'attend J. César, son père adoptif, placé au milieu des nuages; autour du char se tiennent Livie, épouse d'Auguste; Tibère et Drusus, les deux fils de cette dernière, et par derrière une figure debout, que l'on croit être la personnification du peuple romain qui conduisit César à l'immortalité. Cet *autel* est en marbre pentélique; on croit qu'il fut trouvé dans des fouilles faites sur le mont Palatin, sous le pontificat de Paul III.

— *Autels druidiques.* Les *autels* sur lesquels les prêtres gaulois offraient leurs sacrifices sanglants étaient des blocs énormes, sans inscriptions ni bas-reliefs. Autrefois, on voyait des *autels* druidiques dans tous les dolmens celtiques; pas une dépression de ces blocs gigantesques qui n'eût été une rigole destinée à faire écouler le sang des victimes humaines. Aujourd'hui, par un excès contraire, beaucoup d'archéologues prétendent que ces dolmens étaient des monuments funéraires. Il est certain que les Romains, et surtout les chrétiens, ont dû détruire une grande quantité d'*autels* druidiques; mais il en existe encore beaucoup dans nos provinces de l'ouest. Un savant antiquaire breton, M. le docteur Fouquet, a cru reconnaître dans le Morbihan de nombreux débris d'*autels;* ce sont des blocs au sommet desquels la main de l'homme a creusé des espèces de bassins ou de coupes irrégulières, et dont la base présente une gorge largement évidée en forme de marche, de gradin. M. Henri Martin a signalé un autel de ce genre, situé dans les landes qui s'étendent de Pont-Aven à Concarneau. C'est une table monolithe d'environ dix mètres de long, et posée sur une autre masse allongée; on remarque à la surface quelques dépressions ou petits bassins qui peuvent, à la rigueur, être naturels; mais deux cavités plus larges et plus profondes, se correspondant sur les deux côtés de la table, ont été évidemment pratiquées de main d'homme, dans un but qui n'a rien d'équivoque. Deux blocs de moindre dimension sont couchés à droite et à gauche de la table : on montait sur ces blocs, puis, de là, on mettait le pied dans les cavités pour gravir sur la table, où pouvait se tenir un groupe de prêtres en vue d'une nombreuse assistance. Les paysans bretons appellent encore ce dolmen l'*autel* (*an aoter*).

— *Autels gallo-romains.* Après la conquête par Jules César, les Gaulois adoptèrent les *autels* de leurs vainqueurs. Le musée de Cluny possède quatre *autels* gallo-romains élevés en l'honneur de Jupiter par les mariniers de Paris, sous le règne de Tibère, et trouvés, en 1711, dans les fouilles faites sous le chœur de Notre-Dame. Le seul de ces *autels* qui soit complet se compose de deux pierres superposées, dont les faces, sculptées en relief, offrent les figures de Jupiter, de Vulcain, d'Esus (le Mars gaulois) et d'un taureau, sur lequel trois grues sont perchées. Les trois autres *autels*, dont il ne reste que la partie supérieure, sont décorés de figures de dieux et de guerriers; on lit sur l'un cette dédicace : TIB. CÆSARE. ‖ AUG. JOVI. OPTIM. ‖ MAXSUMO. MO. ‖ NAUTÆ. PARISIACI. ‖ PUBLICE POSIERU ‖ NT. Un autre *autel* gallo-romain du même musée a été découvert dans les fouilles de Saint-Landri; il est, comme les précédents, de forme quadrangulaire, et offre sur la face principale la figure de Diane-Lucifera, sur les deux faces latérales des guerriers, et sur la quatrième face des feuilles d'eau sculptées en relief.

— *Autels chrétiens.* Les païens accusaient les premiers chrétiens de ne pas avoir d'*autels :* « Cette imputation était vraie, dit M. l'abbé Martigny, en ce que les chrétiens ne possédaient pas d'*autels* destinés au culte des idoles ou aux sacrifices sanglants usités chez les Juifs; mais ils n'ont jamais nié qu'ils eussent des *autels* pour offrir le sacrifice non sanglant de l'eucharistie. » Dans les écrits des Pères, l'*autel* est désigné sous les noms d'*ara Dei, altare, mensa Dei* (table de Dieu), *mensa sacra* (table sacrée), *mystica* (mystique), *spiritualis* (spirituelle), *divina* (divine), *regia* (royale), *cœlestis* (céleste), *immortalis* (immortelle), *tremenda* (redoutable); ou encore, selon saint Ignace, saint Irénée et Origène, par le mot grec *thusiasterion* (de *thusieô*, je sacrifie). Les *autels* de la primitive Eglise étaient indifféremment de bois, de pierre ou de métal, mais plus ordinairement de bois, en mémoire de celui sur lequel Jésus institua le sacrement de l'Eucharistie. L'*autel* de la basilique de Saint-Jean de Latran renferme une table de bois qui passe pour avoir servi à saint Pierre célébrant la messe. La plupart des tombeaux des catacombes sont creusés dans le tuf et surmontés d'une espèce de voûte en forme d'arc (d'où est venu le nom d'*arcosolium*, qui a servi à désigner ces monuments); au-dessus de cette voûte est placée une table de marbre, scellée horizontalement dans le tuf, et sur laquelle on offrait le saint sacrifice. Mais, indépendamment de ces *autels* sépulcraux, il y avait, dans les endroits des catacombes où l'assemblée des fidèles se réunissait pour les solennités religieuses, des *autels* isolés, formés d'une table de marbre soutenue tantôt par quatre piliers, tantôt, mais plus rarement, par une seule colonnette. L'Eglise, devenue triomphante sous le règne de Constantin, conserva l'usage de célébrer la messe sur les reliques des martyrs. On bâtit de préférence les églises dans les lieux où se trouvait la sépulture de quelque saint confesseur de la foi : le corps sacré était placé dans une crypte ou *confession*, au-dessous de l'*autel*, et, quand il n'y avait pas de sépulture sainte dans la localité où on élevait l'édifice, on allait demander des reliques aux catacombes ou aux autres lieux riches en dépouilles sacrées. Quelques archéologues veulent que cette coutume ait été inspirée par la vision de saint Jean l'Apocalyptique (VI, 91) : *Vidi sub tuum altare animas interfectorum propter verbum Dei* (J'ai vu sous l'autel les âmes des martyrs immolés pour le Verbe de Dieu). L'emploi des tables de bois se conserva longtemps encore, notamment dans les églises d'Egypte et d'Afrique, comme nous l'apprennent des passages de saint Augustin et de saint Athanase. On attribue au pape saint Sylvestre un décret prescrivant que la pierre seule serait la matière des *autels;* mais cette prescription ne fut réellement édictée qu'en 517, par le concile d'Epaone. Par la suite, on continua à faire des *autels* de différentes matières, mais on eut toujours soin de placer, à l'endroit où devait être déposé le calice pendant la messe, une tablette de pierre, dite *pierre de consécration.* Dès le Ve siècle, on employa les métaux précieux à la décoration des *autels :* l'*autel* de Sainte-Sophie, donné par l'impératrice Pulchérie, était en or massif et incrusté de pierreries. Dans beaucoup de lieux, on appropria les *autels* païens au nouveau culte : Baronius rapporte une lettre de saint Martial, ordonnant aux habitants de Bordeaux, dans le temps où l'on renversait les *autels* des idoles, de conserver un *autel* dédié au Dieu inconnu (*Deo ignoto*), et de le consacrer au vrai Dieu. Les *autels* construits par les chrétiens se composaient tantôt d'une table de marbre soutenue par une ou plusieurs colonnes, ou par deux autres tables fixées verticalement dans le sol, tantôt d'une maçonnerie renfermant les reliques et revêtue de plaques de marbre ou de métal. Dans les *autels* de ce dernier genre, il y avait quelquefois une ouverture par derrière, qui permettait de voir les reliques. Il existe encore quelques anciens *autels* dont la table est portée par une ou plusieurs colonnettes; il nous suffira de citer un *autel* à une seule colonne dans la crypte de Sainte-Cécile, à Rome; un *autel* semblable, trouvé dans les environs d'Auriol (Bouches-du-Rhône), et décrit par l'abbé Bargès (*Notice sur un autel...*, 1861); un *autel* à cinq colonnes, trouvé récemment à Avignon, et que l'on croit avoir été élevé par saint Agricol; un petit *autel* semblable, dans la crypte de Sainte-Marthe, à Tarascon; un autre en marbre blanc, provenant de l'abbaye de Saint-Victor, au musée de Marseille. Ces divers monuments remontent au moins au Ve siècle, selon l'abbé Martigny. Le maître-autel de la petite église du Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire), appuyé sur trois colonnes avec socle, ne date guère que du XIe siècle. Les tables des *autels* primitifs étaient fréquemment creusées en forme de plateau, et la bordure était ornée de sculptures; M. Viollet-le-Duc pense que ces tables étaient ainsi creusées ou simplement percées de trous, afin de pouvoir être lavées sans crainte de répandre l'eau qui pouvait entraîner des parcelles des espèces eucharistiques. Quelquefois, à la base de l'*autel*, était une piscine où le célébrant se lavait les mains, et où l'on jetait l'eau qui avait servi à laver les vases sacrés. Dans le principe, l'*autel* n'avait pas de degrés; ce ne fut guère qu'au IVe siècle que l'on commença à l'élever d'une seule marche. Quelques *autels* étaient surmontés d'un baldaquin (*ciborium*) soutenu par quatre colonnes, et auquel on suspendait des rideaux qui servaient à voiler l'*autel* quand il n'y avait pas de cérémonie. On voit encore des baldaquins dans la plupart des basiliques de Rome. Les *autels* recevaient quelquefois des inscriptions rappelant le nom de celui qui en faisait don à l'église, et les circonstances de la dédicace ou de la consécration. Des nappes richement brodées, des guirlandes et des couronnes de fleurs naturelles, étaient, à l'origine, les seuls ornements tolérés sur les *autels* chrétiens; des candélabres étaient posés à terre, et au-dessus du baldaquin s'élevait la croix. L'usage des *retables* (V. ce mot) ne commença guère à se répandre qu'au XIIe siècle; mais quelques églises possédèrent des ornements de ce genre dès la fin du Xe siècle et les premières années